**Université Quisqueya**

Faculté des sciences du génie et de l’architecture(FSGA)

Cours de Génie logiciel

.

Composition du Groupe

1. CASIMIR Kerwine ca155120 (Chef de projet)

2. PETIT-JEUNE Stephano pe154618

3. SAINTIL Rood-Hymbert sa161933

**Plan du Document**

**A-Identification……………………………………………………………**

A.1 IDENTIFICATION DU DOCUMENT……………………………..

A.2 HISTORIQUE DES CHANGEMENTS…………………………..

**1-Introduction………………………………………………………………**

**2-Problematique**

2.1 Problématique du projet…………………………………………..

2.2 LES ENJEUX………………………………………………………...

**3- Le Projet**

3.1 Présentation…………………………………………………………

3.2 Objectif……………………………………………………………….

3.3 Fonctionnalités……………………………………………………….

**4- Architecture globale**

4.1 Les architectures(Stratégies)……………………………………

4.2 Architecture choisie……………………………………………….

**5- Estimation du processus de réalisation…………………………..**

5.1 Calendrier de projet……………………………………………….

**6-Contraintes et Dépendances…………………………………………**

6.1 Matériels……………………………………………………………...

6.2 Logiciels………………………………………………………………

**7-Conclusion……………………………………………………………….**

**1-Introduction**

**A.1. Identification du document**

|  |  |
| --- | --- |
| Project : |  |
| Version du projet : |  |
| Version du document : |  |
| Sécurité du document |  |
| Date de création : | Mardi 12 mars 2019 |
| Par : | Kerwine Casimir |

A.2. Historique des changements

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Qui ? | Quand ? | Quoi ? |
| Kerwine Casimir | Mardi 12 mars 2019 | Creation du document |
|  |  |  |

1. **Introduction**

La direction générale des Impôts (DGI) est une institution publique, créée en pleine occupation américaine. En effet, la création de cette institution est dû au fait qu’on voulait mettre fin aux soucis de rationalisation des finances publiques haïtiennes en vue d’un meilleur fonctionnement. Sa mission essentielle est la perception des impôts d’Etat. Cette institution est héritière de l’administration générale de contributions ayant une double vocation : une vocation fiscale et une vocation non fiscale. Les missions fiscales de la DGI perçoivent les impôts d’Etat et les impôts locaux. Elle est à cheval sur la fiscalité d’Etat et la fiscalité locale. Alors que les missions non fiscales s’entendent des missions qui n’entrent pas dans la vocation essentielle de l’Administration fiscale qui est de collecter les impôts, droits et taxes pour compte du Trésor Public. Ces missions non fiscales recoupent la représentation de l’Etat en justice ; l’administration du séquestre, de la faillite et des successions vacantes ; la gestion des biens du domaine privé de l’Etat ; la gestion de la Caisse des Dépôts et Consignation.[[1]](#footnote-1) Afin de permettre un service de proximité, on retrouve une DGI dans chaque commune du pays. Parmi les nombreux services cités ci-dessus nous pouvons retenir le matricule fiscal, l’impôt locatif, timbre passeport, impôt sur le revenu, la vente de papier tel qu’un acte de mariage, fond de soutien pour le baccalauréat , permis d’armes, légalisation des pièces comme un extrait d’archive.

Dans le cadre du cours de génie logiciel, nous avons pour projet d’améliorer les services qu’offre la DGI, pour qu’ils soient plus performants et accessible à tous les citoyens haïtiens se trouvant à l’intérieur ou à l’extérieur du pays.

**2-Problématique**

**2.1 Problématique du projet**

Comme nous l’avons vu la DGI est une institution qui a une place importante dans la société haïtienne. Or, ces services, aussi nombreuses soient-elles, ne sont pas équitablement délivrées. En effet, il existe certains services tels que celui de l’impôt sur le revenu qui peut être fait en ligne et constitue un avantage pour plusieurs personnes à l’intérieur ou à l’extérieur du pays. Cependant, les nombreux autres services ne peuvent pas être effectués de la même manière. Les citoyens sont obligés de se rendre dans la DGI se trouvant la plus proche d’eux, afin d’accéder aux autres services. Bien que ces autres services ne dure pas vingt-quatre (24), ils ne sont pas toujours simple d’accès. C’est-à-dire, les citoyens doivent faire la queue pendant des heures avant d’être reçu par un agent. Malgré le fait d’avoir attendu des heures pour le service désirer, ceci ne leur assure pas l’obtention de ce dont ils ont besoin, car il arrive que le système informatique de la DGI ne fonctionne pas toujours et cette panne du système peut durer plusieurs heures, ce qui entraine le mécontentement des citoyens qui ont perdu un temps précieux. La perte de temps ralentit le bon fonctionnement de l’institution et ceci n’est pas favorable aux contribuables (les citoyens), ni à l’institution. Sans oublier le fait que les citoyens vivant à l’extérieur du pays ne peuvent pas accéder à ces services. A travers le projet, nous devons mettre en place des techniques pratiques qui pourront mieux satisfaire les citoyens.

**2.2 Les enjeux**

L’un des premiers enjeux de ce projet d’amélioration des services de la direction générale des Impôts , est une accessibilité aux services dans le moins de temps que possible pour tous citoyens haïtiens se trouvant à l’intérieur ou à l’extérieur du territoire du pays.

Il s’agira ensuite d’accorder un meilleur service en ligne contenant toutes les informations nécessaires sur les différents services ainsi que les formulaires à remplir sans avoir besoin de se déplacer.

En outre, on notera aussi qu’une version électronique est un meilleur moyen de sauvegarde des documents tel que les bordeaux d’impôt locatif, de timbre passeport, le papier d’acte de mariage, le matricule fiscal, sa déclaration définitive d’impôt sur le revenu, etc.

Il faut noter également qu’une meilleure méthode de paiement est un avantage pour l’institution ainsi que les citoyens ne voulant pas se rendre à la banque ou dans l’un des bâtiments de la DGI.

Sans oublier le fait que la DGI pourra donner satisfaction à un grand nombre de citoyens haïtiens qui se trouvant à l’extérieur du pays.

Cependant, ce ne sont pas tous les contribuables qui pourront jouir des avantages de ce projet, car ils n’ont pas accès à un support électronique.

**3-Le Projet**

**3.1 Présentation**

Afin d’améliorer les services de la direction général des Impôts, nous avons comme projet de concevoir et réaliser un système d’information pour ses besoins. Ce système permettra, à tout citoyen, de l’intérieur ou de l’extérieur du pays, de pouvoir bénéficier en ligne et à partir de n’importe quel support et type d’accès, de tous les services offerts par la Direction Générale des Impôts.

Ce service en ligne se fera au moyen d’un site web qui sera accessible sur n’importe quel support électronique que ce soit un ordinateur, un téléphone portable ou une tablette.

**3.2 Objectif**

Afin d’assurer la bonne marche du projet, nous nous sommes fixés des objectifs.

* Mieux gérer le temps d’accès à tous les services. Les contribuables pourront avoir accès aux services en ligne ce qui leur fera économiser un grand nombre de temps.
* Service en ligne pour tous les citoyens se trouvant à l’intérieur ou à l’extérieur du pays.
* Support électronique des différents formulaires, documents. La sauvegarde des documents, des bordeaux, des reçus de façon électronique est un très bon moyen pour s’assurer de toujours avoir ses documents. Ce moyen est très favorable à la DGI et aux contribuables.
* Paiement en ligne. C’est un très bon moyen pour s’assurer d’un paiement rapide, efficace.

**3.3 – Fonctionnalités**

Les différentes fonctionnalités du site web qui permettra le service en ligne sont les suivantes :

* Il y ur deux interfces, l’une pour les contribubles et pour l’institution.
* La personne devra créer un compte pour pouvoir accéder aux différents services de la DGI afin de lui faciliter la tâche.
* L’utilisateur du site pourra lui-même remplir les formulaires avec des champs obligatoires à remplir, sans cela il ne pourra pas profiter du service souhaité.
* Apres avoir fait une demande de matricule fiscale, un numéro de NIF unique sera donné à l’utilisateur, il l’obtiendra après avoir reçu un message lui demandant de confirmer les données qu’il avait saisie.
* Pour les paiements en ligne, un message de confirmation suivi d’un reçu de transaction contenant un numéro de transaction unique, le nom, l’adresse, l’email ou le numéro de téléphone, l’adresse de la personne sera fournie à l’utilisateur. Ce dernier pourra télécharger ce reçu afin d’en conserver une copie.

**4- Architecture globale**

4.1- Les architectures

1. <https://dgi.gouv.ht/mission/> [↑](#footnote-ref-1)